

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION P 32**

-----00000000-----

NEUVY-SUR-BARANGEON le 03 OCTOBRE 2021

Les ESOA, un représentant de l'encadrement de la Promotion P 32 de l'École Militaire Interarmes des Transmissions d'Agen se sont retrouvés, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de l'association, à Neuvy sur Barangeon, du vendredi 01 octobre au dimanche 03 octobre 2021.

A l'issue de deux journées consacrées au tourisme, à la gastronomie, à la culture et aux retrouvailles, l'Assemblée générale de l'association s'est tenue le dimanche 03 octobre 2021 dans les locaux du Domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon.

Ordre du jour

- Accueil, ouverture de l'Assemblée générale par le président Alain Dubrunfaut ;
- Rapport moral ;
- Rapport du Secrétaire ;
- Rapport du Trésorier ;
- Rapport de l'Administrateur du site Internet ;
- Renouvellement du Conseil d'administration ;
- Assemblée générale 2023.

Participants

- 20 ESOA : A. AUWERAN, G. BARBEZIEUX, J.P. CHARMEUX, E. COJAN, P. DELBECQUE, A. DUBRUNFAUT, R. ESCHBACH, P. GINISTY, M. GROB, R. LAFFONT, H. LEGOFF, P. LORDONNE, P. MAIRIN, G. MATHIEU, F. PEBAY-ARNAUNE, P. ROUSTIT, Y. SALOU, B. SAMUEL, J.P. SERBONT, D. THIELL.
- 1 cadre : R. SANCHIS.

Le conseil d'administration de l'Association est représenté par :

Alain DUBRUNFAUT, président

Pascal ROUSTIT, vice-président

Patrick DELBECQUE, secrétaire

Jean-Pierre CHARMEUX, trésorier

Hubert LEGOFF, trésorier adjoint

Daniel THIELL, secrétaire adjoint

Accueil et ouverture de l'Assemblée générale par le Président

La séance est ouverte officiellement à 09H34 par le Président de l'Association qui salue l'ensemble des participants.

Rapport moral

- Alain remercie l'ensemble des participants pour leur présence, en particulier les membres du bureau, le vice-président, G. Mathieu pour la couverture photographique de la manifestation, sans



s'oublier lui-même. Il précise que notre association ne peut vivre que si elle compte des membres prêts à s'en occuper ainsi que des membres fidèles.

- Il informe que lors de l'assemblée générale seront prises certaines décisions et que d'autres seront adoptées ultérieurement.

- Le bureau, comme fixé par les statuts, est appelé à être renouvelé par tiers. Les postes à renouveler sont ceux de E. COJAN, D. THIELL et JP CHARMEUX

- Alain regrette la (très) faible participation à l'assemblée générale des membres de l'encadrement, à l'exception de R. SANCHIS qu'il remercie d'ailleurs chaleureusement pour sa fidélité. Il rappelle à ce propos la participation d'un représentant de notre promotion, A. Flaman, et de deux cadres, R. AUBIGNAT et R. SANCHIS, aux obsèques du Ltn RUET.

- Autre point abordé, celui des cotisations. La prise en charge par l'association d'une partie importante des activités des assemblées générales contraint le trésorier à gérer de façon tendue les finances à sa disposition. Cette situation ne saurait perdurer et ne peut être résolue que par l'augmentation des cotisations dues par les membres, ce qui donnerait un peu plus d'aisance à notre trésorier dans l'exercice de sa fonction. En outre, toujours pour alléger son travail et éviter les frais d'affranchissement postal, il est fortement conseillé de renoncer dorénavant aux paiements par chèques en privilégiant le virement bancaire pour toute opération financière des membres vers le trésorier.

- La préparation et le programme de nos assemblées générales ont jusqu'à présent toujours été laissés sous la responsabilité de l'un ou plusieurs de nos membres résidant dans la région ou la ville retenue pour l'assemblée générale à venir. Cette organisation pourrait être revue et être confiée éventuellement en totalité à un opérateur professionnel, avec les frais supplémentaires que cela impliquerait et devrait de ce fait faire l'objet d'une discussion et de l'adoption d'une décision.

- A l'issue de l'assemblée générale les épouses seront conviées à se joindre aux participants pour assister à la projection d'une rétrospective du P32 à Agen et de l'hommage prononcé par Alain lors des obsèques de René AUBIGNAT. Une présentation de photographies préparée par J.P. CHARMEUX devrait être également projetée.

- Enfin Alain rappelle que le mérite de l'existence de notre association P32 revient à son président fondateur, F. PEBAY-ARNAUNÉ, qui l'a créée en 1996. Notre association fête donc en 2021 son 25^{ème} anniversaire. Et de rappeler également que si lui-même se trouve à sa tête aujourd'hui, cela est le résultat de l'action de G. BARBEZIEUX pour l'inciter à se présenter.

Alain laisse la parole à Franck pour relater les circonstances de la création de l'association et pour faire part de ses sentiments sur ces 25 années d'existence.

L'histoire de l'association repose essentiellement sur le travail de recherche des quelque 180 ESOA qui ont constitué le P 32 et se sont séparés à l'issue de l'année de formation, sur les reprises de contact pour recréer un noyau indispensable à la formation d'une association. Au final, ce sont une cinquantaine d'anciens du P 32 qui auront, à ce jour, pris part régulièrement ou ponctuellement aux assemblées générales. Le chemin pour parvenir à ce résultat a été compliqué, le mérite en revient essentiellement à M. MATHIEU, ex-secrétaire et un hommage sincère est rendu à son action et à sa persévérance.

En conclusion Franck fait part de sa satisfaction quant au fonctionnement de l'association et de sa fierté d'en faire partie.

Rapport du Secrétaire

- Patrick nous informe du déroulement des obsèques de R. AUBIGNAT qui se sont déroulées le 01 février 2021 à Ayat sur Sioule (63) et lors desquelles le chant « Loin de chez nous », chant de la compagnie, a été interprété par les ex-ESOA présents.

- Au niveau des effectifs du P32 à son incorporation, ceux-ci étaient de l'ordre de 188 ESOA. Les données exactes seront recherchées dans le Journal officiel.

- ESOA décédés :

BOUCHEZ Yvon 12/10/2009 Rambouillet

BOURSAULT Robert 18/11/2012 Décines-Charpieu

BRUNET Christian

CATTIN Louis 17/11/1994 La Tronche (38)

CHAMERAUD Jocelyn 12/12/2018 Betton (35)

CHANTEAU Jean-Pierre **02/01/2016 Saint-Pierre d'Oléron ?**

CURCIER François 25/12/1972 Espagne

CZWOJDZINSKI Christian 19/02/2018 Orléans

DEZAEL Pascal 13/01/2018 Laudun-l'Ardoise (30)

DOLLEN Dominique 21/10/2016 Viriat (01)

DUPONT Alain 19/05/2013 Cageac et Rouillac (24)

GIACOBBI Dominique 15/11/1977 Allemagne

LACROIX Daniel **né le 18/08/1953 à Verdun ? et décédé le 16/12/2019 à Uzès ?**

LAVAUD Jean-Claude 17/03/1999 Bergerac

MORENO Marc **16/10/1990 Suresnes ?**

POSE Jean-Claude 21/09/2018 Portugal

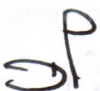
SROCYNSKI Marcel 18/09/2017 Malestroit (35)

STEYER Alain 17/07/2000 Rennes

TACHON Alain 25/03/2011 Mont de Marsan

UETWILLER Roger 22/01/2016 Allemagne

- Patrick déplore les difficultés éprouvées au niveau de la correspondance, ses courriers restant en partie sans réponse, soit par volonté manifeste des destinataires de ne pas répondre, soit en raison d'adresses Email erronées. Quel doit être dorénavant le comportement à adopter dans ce cas ? Se limiter aux correspondances vers les adresses connues et vérifiées ? Le président reprend la parole sur ce sujet en rappelant que des actions de rapprochement avaient été menées à plusieurs reprises pour inciter les hésitants éventuels à reprendre le contact (notamment assemblées générales de Strasbourg et de Colmar), celles-ci sont restées sans effet. Quelques propositions ont donc été formulées, dont celle de prendre contact avec les correspondants restés muets pour connaître leur position quant à l'intérêt de recevoir les informations de l'association : en cas de réponse négative ces correspondants seront rayés de la liste détenue. Au final, la décision a été adoptée d'inclure dans les emails émanant de notre secrétaire un lien au moyen duquel les destinataires pourront se prononcer simplement sur leur souhait à continuer à recevoir ou non les informations de l'association. Pour information, les correspondants actifs de Patrick s'élèvent à une quarantaine de personnes.



- Rappel est fait de respecter strictement les règles de sécurité informatique afin de prévenir toute effraction ou action malveillante (notamment le recours à l'envoi Cci et la mise à jour des anti-virus).
- Faisant suite à la discussion engagée lors de la dernière Assemblée générale Patrick informe que l'adresse email unique lui convient parfaitement pour assurer ses correspondances, envoi et réception, sans pour cela passer à d'autres types de correspondance, Facebook et autres.
- Dans la rubrique « Questions-réponses » M. GROB demande la possibilité de diffuser en amont, à l'ensemble des personnes concernées, la liste des participants aux assemblées générales, ceci afin de favoriser le covoiturage. Cette demande est agréée et sera réalisée pour les prochaines AG.

Rapport du Trésorier

- Les comptes CCP ont été clôturés en 2019, le 30 avril en ce qui concerne le compte courant et le 25 octobre pour le Livret A. L'ensemble des comptes a été transféré au Crédit Mutuel.
- Bilans financiers
 - Année 2019
 - Solde compte courant au 31/12 : 5032,65 €
 - Solde Livret A au 31/12 : 522,17 €
 - Année 2020
 - Solde compte courant au 31/12 : 4670,95 €
 - Solde Livret A au 31/12 : 522,71 €
- Jean-Pierre réitère la demande de recourir dorénavant aux virements bancaires pour tout règlement à destination de l'association, un RIB a été proposé à chaque participant.
- Présentation de la plaque qui sera déposée le lendemain sur la tombe de R. Aubignat par la délégation se déplaçant à Ayat sur Sioule.
- Concernant les règlements des cotisations un état sera adressé à chacun des membres pour mise à jour des adhésions. Les règlements sont à réaliser de préférence, comme précisé ci-dessus, par virement bancaire.

Reprise de la parole par le Président

- Alain revient sur le sujet du montant de la cotisation, il informe, sur précision du Trésorier, que des frais importants sont supportés par la caisse pour les déplacements en autocar au cours des AG. Il propose de procéder à une réévaluation du montant de la cotisation annuelle qui s'élève à 20€/an. A l'unanimité est adoptée la proposition de porter cette cotisation à 30€/an à compter du 01 janvier 2022. Les membres ayant déjà réglé leurs cotisations au-delà de cette date réajusteront leur versement pour se mettre en conformité avec la décision adoptée.
- Proposition de réflexion à mener pour les prochaines AG. L'organisation du déroulement des retrouvailles, pour la partie logistique et touristique, pourrait être confiée à un opérateur professionnel du domaine, ce qui libérerait de cette responsabilité, importante, un ou plusieurs membres de notre association. Ceci est d'autant plus vrai au cas où la décision était prise de passer, après 2023, à un autre type d'assemblée générale, tel que, comme cela a déjà été évoqué, un séjour de plusieurs jours en métropole ou dans l'étranger proche. Cette solution aurait un gros

avantage, celui de couvrir ces manifestations en matière d'assurance. En contrepartie, cette « externalisation » aurait un coût indéniable, ce qui devrait faire l'objet d'un débat contradictoire pour sa concrétisation éventuelle. Dans l'attente de cette possible innovation et dans la mesure où l'implication financière de chaque participant, individuel ou en couple, est reconnue comme non négligeable pour chaque assemblée générale, environ 800 euros/couple, la décision a été prise de mettre en place dès à présent une cagnotte de financement auprès du Trésorier. Le montant mensuel est fixé à 30 euros mensuels/couple à régler par virement bancaire sur le compte de l'association. Il est à préciser que, dans le cas où un membre serait dans l'impossibilité, pour une raison ou une autre, de participer à l'assemblée générale pour laquelle il a réalisé une épargne, la somme engrangée lui serait restituée intégralement.

Rapport de l'Administrateur du site Internet

Gilles nous expose l'historique de la création du site de l'association qui a vu l'implication de différents intervenants et donné lieu par la suite à plusieurs mises à jour.

Les photographies et autres documents relatifs à 1971, ne figurant pas sur le site, sont toujours appréciés pour étoffer et animer la base informationnelle.

Un travail de réactualisation sera également mené avec le secrétaire en ce qui concerne les coordonnées des membres et d'autres informations.

Renouvellement du conseil d'administration

Les membres démissionnaires du conseil d'administration sont à l'unanimité reconduits dans leur fonction : Pascal ROUSTIT, Daniel THIELL, Jean-Pierre CHARMEUX.

Approbation du rapport moral du Président

Approuvé à l'unanimité

Approbation du rapport du Secrétaire

Approuvé à l'unanimité

Approbation du rapport du Trésorier

Approuvé à l'unanimité

Rapport de l'Administrateur du site Internet

Approuvé à l'unanimité

La région retenue à l'unanimité pour la tenue de l'Assemblée générale 2023 est le Gers. L'organisation en est confiée à Pascal ROUSTIT et à Eugène COJAN.

Le Président clôt l'assemblée générale 2021 à 11 heures 50.

Patrick DELBECQUE
Secrétaire



Alain DUBRUNFAUT
Président

